**Règlement jeu-concours « Vitrine Juste Prix »**
**du 6 au 10 octobre 2026**

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par l'association Au Bonheur des Bennes, domiciliée 50 rue René Guillouzo 44600 Saint-Nazaire, SIRET 820 752 251 00026, désignée ci-après « l'organisateur ».

2. Lots

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants : **l'ensemble des objets présents dans la vitrine de la boutique.**
La remise des lots n'impliquera aucun frais pour les participants.
La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est ouverte à tout individu sans aucune restriction.

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit, sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du mardi 06/10/2026 à 9h30 au samedi 10/10/2026 à 17h00.
La participation est limitée à 1 bulletin par foyer (même nom de famille, mêmes coordonnées).
La participation se déroule selon les modalités suivantes :
- le participant est invité à estimer le montant total de l'ensemble des objets présents dans la vitrine de la boutique.
- le participant renseignera son nom, prénom, e-mail et/ou téléphone pour pouvoir être informé si son bulletin était désigné gagnant.

6. Désignation du/de la gagnant.e

Le/la gagnant.e sera déterminée de la manière suivante : le bulletin dont la somme indiquée se rapprochera le plus du montant total des objets de la vitrine sera désigné gagnant. En cas d'égalité, un tirage au sort aura lieu la semaine du 12 octobre 2026.

7. Date et modalités de publication des résultats

Le/la gagnant.e sera contacté.e directement par l'organisateur dans la semaine du 12 au 17 octobre 2026.
Le prénom et initiales du/de la gagnant.e qui n'aura pas pu être contacté.e seront inscrits sur un tableau d'information, derrière la caisse de la boutique, pendant une semaine.

8. Données personnelles

Des données à caractère personnel sont collectées avec le consentement des participants dans le cadre de ce jeu-concours. Le but étant d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot. Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée d'un mois et traitées par les personnes suivantes : le directeur et la chargée de la communication de l'association. Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leur données personnelles de la manière suivante, **en envoyant un mail à l'adresse : recylerie@aubonheurdesbennes.fr**